

# Seventies Classic Club Trophy

## Règlement Général \*

### Définition :

Le Seventies Classic Club Trophy (SCCT) organise des journées de roulage libre sur circuit 'loisirs' où le public n'est pas admis, sans aucune notion de compétition, de vitesse, sans classement ni chronométrage exclusivement pour voitures anciennes dont le modèle est sorti avant 1980\*.

### Organisation :

L'accueil des participants et le déroulement de la journée est assurée par le SCCT, l'encadrement sur piste est assuré par le staff du circuit.

### Informations pratiques :

Le site du SCCT [www.scct.fr](http://www.scct.fr) contient l'ensemble des informations pratiques dont vous pourriez avoir besoin pour préparer au mieux cette journée. N'hésitez pas à l'utiliser pour communiquer avec le staff du SCCT.

### Validation des documents pour l'accès piste :

L'accueil sur le circuit est ouvert à partir de 8h pour la validation des documents administratifs et la remise des autocollants de groupes et bracelets pilotes avant le briefing vers 9h. La présence de tous les participants à ce briefing est OBLIGATOIRE.

### Accès aux circuits :

Pour des questions d'assurance, l'accès aux circuits est réservé aux participants (pilote(s) et accompagnants déclarés préalablement). Nous sommes désolés de ne pouvoir accueillir de passionnés ou de spectateurs car notre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident. Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 12 ans et les animaux, même tenus en laisse, ne sont pas admis dans les stands ni dans la pit-lane où la vitesse est limitée à 30 km/h. L'introduction et la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants dans l'enceinte du circuit est totalement interdite (des contrôles d'alcoolémie pourront être réalisés).

### Accès à la piste :

Seules les voitures de tourisme et GT des années 50/60/70 à essence équipées d'un échappement d'origine ou équivalent (maxi 95 dB, moins sur certains circuits), disposant de crochets de remorquages (avant et arrière, les modèles amovibles devront être montés avant l'accès piste) sont autorisées à prendre la piste. Afin de permettre à chacun de rouler en toute sécurité lors des sorties circuit, les voitures sont réparties en groupes selon leurs performances. Les groupes sont attribués par les organisateurs. Les personnes de moins d'1.50m et de moins de 16 ans ne sont pas admises comme passagères (sauf conditions particulières du circuit plus stricte). Pas plus de 2 occupants par auto autorisés en piste.

### Comportement en piste :

Les participants doivent respecter les consignes de sécurité et en particulier les drapeaux et feux de signalisation qui leur sont données par les commissaires de piste et les organisateurs lors du briefing de début de journée. Tout comportement dangereux en piste (drift, zigzagage, ralentissement pour attendre un ami, dépassement risqué, etc...) avéré pourra entraîner des sanctions pouvant aller de l'interdiction de rouler durant une série jusqu'à l'exclusion. Les décisions des membres organisateurs sont sans appel.

### Pneumatiques et équipements de sécurité :

Quelques soient le modèle et la marque, ils doivent être en bon état, un contrôle technique sera effectué afin d'établir si toutes les mesures de sécurité sont prises et respectées. Pour les véhicules de compétition, les accessoires de sécurité harnais et extincteur seront exigés comme minimum. Le port de la ceinture de sécurité et d'un casque NF est obligatoire pour tous les occupants de l'auto, ainsi qu'une tenue adaptée recouvrant l'ensemble du corps.

### Assurances :

Chaque membre qui emprunte la piste dans le cadre des sorties du SCCT doit être titulaire du permis de conduire. En tant qu'organisateur, le SCCT est assuré conformément aux dispositions de l'article R331-30 du Code du Sport et il souscrit pour chaque sortie une couverture RC pour les participants. L'évènement est strictement privée, interdit à tout public, seuls les participants et accompagnateurs signalés à l'organisateur sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du circuit. Seuls les pilotes déclarés à l'organisateur et porteur d'un bracelet 'pilote' sont autorisés à conduire sur la piste. Le participant est seul responsable sur la piste, pour les dégâts occasionnés au circuit et installations.

Nom : Prénom :

Date : Mention manuscrite « lu et approuvé » : Signature :

LE FAIT DE S'ENGAGER IMPLIQUE L'ACCEPTATION ENTIÈRE DU PRÉSENT RÈGLEMENT. L'organisateur se réserve le droit d'exclure sans appel ni dédommagement aucun, toute personne ne respectant pas les obligations du présent règlement.

\*Hors événement particulier faisant l'objet d'un complément du présent règlement imposant des règles supplémentaires et/ou plus strictes.